

CQFD

La dette publique est bien un fardeau pour les générations futures

Une augmentation de l'endettement accroît bel et bien le risque d'avoir à faire des efforts pour redresser les comptes publics



©Freepik



*Mécomptes publics,
François Ecalle*

On entend souvent dire que la dette publique est un fardeau pour les générations futures, car elles devront la rembourser avec leurs impôts, mais cette affirmation est contestée par de nombreux économistes en avançant deux arguments.

Premièrement, il est possible qu'aucune génération n'ait à payer plus d'impôts pour rembourser la dette publique. Un pays comme la France rembourse en effet ses emprunts publics en réempruntant le même montant, et on peut penser que l'État fera ainsi "rouler" sa dette indéfiniment.

“On peut penser que l'État fera ainsi "rouler" sa dette indéfiniment. Cependant, les créanciers de l'État ne sont jamais obligés de lui reprêter”

Cependant, les créanciers de l'État ne sont jamais obligés de lui reprêter. Pour faire rouler sa dette, il doit maintenir leur confiance, notamment en montrant que l'endettement public est sous contrôle, c'est-à-dire que, sauf en période de récession, il n'augmente pas plus que le PIB, mesure approximative de l'assiette sur laquelle sont assis les prélèvements obligatoires. Or pour stabiliser la dette en pourcentage du PIB, il faut stabiliser le déficit public, ce qui peut nécessiter une hausse des impôts ou une baisse des dépenses publiques.

En acceptant une augmentation de la dette publique, nous accroissons le risque pour les générations futures d'avoir à faire des efforts pour redresser les comptes publics et, en ce sens, nous leur léguons bien un fardeau.

Schéma macroéconomique par trop simplifié

Deuxièmement, ces économistes mettent en avant le fait que d'un côté, les générations futures hériteront d'une dette sous forme d'emprunts publics à rembourser, mais que d'un autre côté, elles hériteront d'une créance sur l'État du même montant, puisqu'elles détiendront elles-mêmes les titres de cette dette. Nous leur léguons à la fois une dette et une créance, donc aucun fardeau réel.

Cependant, il s'agit d'un schéma macroéconomique simplifié dans lequel il y a un seul agent économique autre que l'État, qui en est à la fois le créancier et le débiteur. La réalité est très différente. Il y a d'un côté des ménages plutôt aisés qui détiennent des créances sur l'État (à travers des organismes financiers), et d'un autre côté, des ménages qui n'ont pas de créances sur l'État et qui devront éventuellement supporter le coût de hausses d'impôts ou de baisses des prestations publiques.

“Nous ne léguons certes pas une dette aux générations futures prises dans leur ensemble, mais nous leur léguons le risque de conflits sur la répartition des efforts nécessaires pour continuer à emprunter”

Nous ne léguons certes pas une dette aux générations futures prises dans leur ensemble, mais nous leur léguons le risque de conflits sur la répartition des efforts nécessaires pour continuer à emprunter.

En outre, l'argument consistant à dire que les générations futures seront à la fois créancières et débitrices de l'État omet que ses créanciers sont pour moitié des étrangers. Certes nous laisserons aussi à nos descendants des créances sur les autres pays, mais elles sont moins importantes car nous sommes globalement endettés vis-à-vis du reste du monde. Cette dette extérieure résulte du déficit de nos échanges de biens et services avec les autres pays. C'est bien un fardeau pour les générations futures.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics – les chroniques de François Ecalle](#)